

Conseil municipal du 31 mai 2016

Présents : Mesdames Arnoult, Thérion, Doumot, Raye,
Séghedo, Coste

Messieurs Queinec, Roulland, Restes, Briémand,
Bouche, Réveillère

Absents : M Francis Guélat, Miquel Camère ayant
donné pouvoir à Claire Doumot

Francis Eard ayant donné pouvoir à M Réveillère
Le procureur est absent.

Secrétaire de séance : Claire Doumot.

La séance est ouverte à 21^h10.

I - Compt - rendre de décisions prises dans le cadre de délégarions de l'aire.

Joséph Réveillère a renouvelé la ligne de trésorerie pour
un montant de 250 000 € contactée auprès du
Crédit Mutuel Midi-Atlantique pour une durée de 12 mois
Euribor 3 mois majoré + marge de 0,95%.

II - Modification de l'attribution de compensation versée par le Sicoval.

En 2011, l'AC versée par le Sicoval s'élevait à 388 155 €. A ce montant seront retranchées la retenue relative au transfert de la compétence voirie, la retenue relative au service commun d'entretien du droit du sol et la régularisation des participations des communes de SIVOS.

Retenue voirie 2016 : 50 444 €

Retenue ADS 2016 : 6 623 €

Régularisation SIVOS : 468 €

Sont une AC 2016 de 270 630 €

Le montant des retenues et de l'AC 2016 est approuvé à l'unanimité.

III - Modification des horaires d'extinction de l'éclairage nocturne : annule et remplace la délibération 2016-23 du 18/04/2016.

Il est proposé au conseil de modifier la durée d'extinction
de l'éclairage public de la commune.

- Extinction hors les jours de la semaine, samedi et dimanche

compris de 0^h à 6^h30.

- Allumage le soir : 15 minutes après l'heure légale de coucher du soleil

- Extinction naturelle 15 minutes avant l'heure de lever du soleil.

La modification est approuvée à l'unanimité.

IV Jury d'avis - tirage au sort

Sont tirés au sort :

M. Jean-Claude ~~PRETGY~~

Mme Célia GANDNER

Mme Elisabeth DA BENTA

V Questions diverses -

• Suite aux orages de fin de semaine dernière 18 mai qui ont touché la commune, une demande de classement en catastrophe naturelle a été adressée à Monsieur le Préfet

• Un second bureau de vote sera créé puisque le nombre de électeurs à Anzielle a dépassé 1000 inscrits -

La séance est levée à 21^h54

Le Maire

